

LES ELEMENTS SUPRASEGMENTAUX EN FRANÇAIS "STANDARD" ASPECT DIDACTICO-FONCTIONNEL

İlhami Sığircı(*)

ÖZET

Tonlama birimler çift eklemliliğe bağlı değildir, ama sözlü iletişimin tam merkezinde yer alırlar. Sözcüsel söylemde sesbirimlerin doğru seslendirilişi ne kadar önemliyse, bürünbilimsel öğelerin de yerinde kullanımı o kadar önemlidir. Eğer bir yabancı dil öğrenen bireye, o dilin bürünbilimsel öğelerinin kullanımı öğretilmezse, iletişim sırasında bu öğelerle iletilmek istenen bilgiyi doğru olarak algılayamayabilir. Dolayısıyla da sözlü iletişim hem algılamaya hem de üretim düzleminde tam olarak gerçekleşmez. Buna rağmen, Türkiye'de Fransızca'nın öğretiminde bürünbilimsel birimlerin genellikle hep ikinci planda kaldığı ve bunlara gereken önemin verilmediği söylenebilir. Oysaki, parçasal birimler âdeta bürünbilimsel birimlerin içinde yer alır. Ayrıca, söylemde, ister üretim, ister algılama düzleminde olsun, bürünbilimsel ve parçasal birimler birbirine sıkı sıkıya bağlıdır. Bu nedenle, Fransızca'daki temel tonlama türlerinin, sözcüsel söylemde ne gibi işlevler yerine getirdiklerini anlambilim ve dilbilim açısından inceleyerek, bu dilin tonlama dizgesinin Türkler'e öğretimini bir ölçüde kolaylaştırmak için, anlam ayırıcı değer taşıyan tonlamabirimleri araştırdık. Zira, tonlama dizgesinin, daha genel anlamda bürünbilimsel öğelerin doğru olarak kullanımı ve kazanımı, yabancı dil öğrenimindeki (ister okulda isterse doğal ve sosyal ortamda olsun) en zor aşamalardan biri olarak kalmaya devam ettiği söylenebilir.

ABSTRACT

Tonemes do not depend upon double articulation, but have a crucial and central place in verbal communication. Using prosodic elements in the right way is as important as the correct articulation of phonemes in enunciational discourse. If a person learning a foreign language is not acquainted with the usage of the prosodemic elements, he may not understand the intended information. Consequently, verbal communication does not occur either at the reception or production level. Prosodic elements are usually put aside in the teaching of French in Turkey and adequate importance is not attached to them; however, segmental units can be said to existing in prosodic units. On the other hand, whether in the production or reception level prosodic and segmental units are closely intertwined. For this reason, by examining the functional roles of the basic intonation types of French in enunciational discourse from a linguistics and semantics point of view, we searched the intonemes defining meanings to make the teaching of this language's intonation system easier to Turkish people. Generally speaking, the proper use and acquisition of these prosodic elements of the intonation system remains one of the most difficult stages in foreign language learning

"Quand nous voulons dire autre chose que ce qu'expriment nos paroles prises dans leur sens habituelles, les intonations se mêlent d'une manière significative"

(Passy, 1890:69)

Le rôle linguistique de l'intonation et plus largement de toute la prosodie (accentuation, pauses, mélodie), est primordiale dans les processus de perception. Ce rôle est souvent absent des études phonético-phonologiques où les phonèmes consonantiques et vocaliques occupent toujours une place plus grande que l'intonation. Dans l'optique de la phonologie pragoise et plus encore dans celle des générativistes, l'intonation s'est vue marginalisée. Or, on le sait, la parole continue implique forcément et simultanément des informations segmentales et prosodiques. Dans la parole continue, que ce soit sur le plan de la production ou de la perception, les différents phénomènes prosodiques et segmentaux sont intimement liés. Comme le souligne R. Renard (1979 :63) " Du point de vue phonétique, on peut dire que les éléments prosodiques sont en quelque sorte la forme globale dans laquelle s'intègrent les phonèmes et dont ils ne se distinguent que par abstraction. ". Dans le même ordre d'idée, M. Halliday (cité par Quilis, 1979:97) affirme que "Dans l'analyse de n'importe quelle langue, il y a un niveau phonologique qui suppose une abstraction sur la substance phonique; ceci donne lieu à l'organisation de ses ressources phoniques, qui se manifestent à un autre niveau d'analyse, dans les patrons grammaticaux et lexicaux. Dans ces patrons, la forme de l'expression se manifeste autant dans les unités segmentales conformées taxinomiquement que dans les prosodèmes qui embrassent tous les patrons mentionnés." D. Lepetit (1992 :12), note quant à lui, que " dans un processus d'acquisition d'une compétence de communication orale, les éléments suprasegmentaux sont prioritaires par rapport aux segments de la chaîne parlée. "

Au plan pragmatique, les faits prosodiques jouent un rôle de première importance dans l'accès au sens. Ils peuvent, par exemple, servir au traitement de la parole en permettant à l'auditeur de segmenter l'énoncé en unités susceptibles d'être utilisées dans l'analyse morpho-syntaxique et sémantique de la parole. Ils peuvent être utilisés dans la correction phonétique par la méthode verbo-tonale(1). Pour cette raison, l'étude des intonations du français est aussi importante que l'étude de ses phonèmes. Les changements de fréquence des vibrations des cordes vocales sont responsables de la perception des variations de hauteur, dont le déroulement crée la mélodie de la parole.

Au plan théorique, la mélodie constitue la substance de l'expression intonative. Sa forme s'organise en contours pour constituer des unités intonatives significatives : intonèmes ou patrons intonatifs. C'est l'évolution de la vibration des cordes vocales qui donne la mélodie du discours. L'intonation est définie alors comme la structuration mélodique de la parole. Ainsi est-elle réalisée par la vibration des cordes vocales qui produit le fondamental. D'après R. Galisson et D. Coste (1976:294), l'intonation " actualise le découpage de l'énoncé en con-

stituants syntaxiques, qu'elle marque la modalité et qu'elle exprime les émotions du locuteur, son attitude(...). Dans la plupart des cas, un énoncé oral ne peut être compris correctement si l'auditeur n'est pas capable d'apprécier l'information véhiculée par l'intonation ". Réciproquement, les fautes d'intonation d'un locuteur étranger l'exposent à ne pas pouvoir se faire comprendre suffisamment.

Il est donc important que le turcophone qui apprend le français fasse des efforts pour s'adapter aux habitudes musicales de cette langue, du fait qu'une bonne prononciation contribue beaucoup à la qualité de la compréhension d'une langue étrangère. Par exemple, les turcophones risquent de ne pas saisir certaines différences sémantiques établies par la variation des courbes intonatives au sein d'un même énoncé. Ils pourraient aussi substituer aux modèles intonatifs du français ceux du turc. En reprenant par exemple la phrase interrogative : "vous avez des amis ?", ils la prononceraient avec le schéma intonatif du turc, ce qui serait source de malentendu : cette phrase sera alors perçue non pas comme une question, mais comme une affirmation. En effet, les intonations peuvent remplir plusieurs fonctions dans la communication linguistique que l'on va évoquer maintenant : L'intonation renforce le plus souvent l'organisation syntaxique, en soulignant par exemple l'inversion syntaxique ou la marque lexicale interrogative, comme dans les exemples qui suivent: " Est-ce que tu travailles ? ", " Où est-elle, la petite ? ", " Ont-ils répondu à la question ? ", " Quand revient-elle ? ", " Tu changes quand ? ". Dans ces énoncés, l'intonation assume un rôle redondant vu que la question est déjà marquée grammaticalement. Chaque fois que la modalité phrastique est indiquée d'une manière grammaticale, l'intonation peut être ainsi neutralisée. Ce phénomène s'observe souvent dans des langues comme le turc, le japonais où l'intonation est marquée par un morphème ajouté à l'énoncé.

L'intonation peut remplir également plusieurs fonctions linguistiques. Selon A. Chneider (1981:87) "La fonction linguistique primaire de l'intonation consiste (...) à transmettre à l'auditeur des signaux acoustiques qui articulent la chaîne parlée en tranches de discours." Cela permet une interprétation de l'énoncé du point de vue syntaxique et sémantique. En fait, de nombreux auteurs partagent l'avis selon lequel l'intonation assume une fonction distinctive qui provient des mouvements descendants ou ascendants de la fréquence du fondamental à la fin d'un énoncé : par exemple, on distingue nettement : " Tu le descend ! " (impératif : intonation descendante) de " Tu le descends " (déclaratif : intonation montante) et " Tu le descends ? " (question : intonation montante). Avec P. Passy (1890), on donne l'exemple suivant : une interjection comme " ah ! " prononcée avec une montée faible, indique curiosité, intérêt ; avec une montée forte, étonnement. La différence de sens est obtenue dans cet énoncé par les variations de niveaux de courbes.

Il faut noter que la fonction distinctive du phonème est facile à prouver et présente peu de difficultés. Et ce, car l'on possède un inventaire des phonèmes pour la plupart des langues connues. Au contraire, le niveau prosodique n'a pas fait l'unanimité de tous les linguistes. En effet, B. Malmberg (1969:109) écrit à ce sujet " D'une façon générale, c'est la réalisation concrète de différents niveaux et fonctions dans le même continuum physique qui rend l'analyse prosodique relativement plus difficile que l'analyse segmentale ". Certains, comme A. Martinet,

éliminent la prosodie de la description phonologique du fait que l'intonation ne peut pas être analysée de la même manière que les phonèmes. Par contre, G. Faure (cité par Léon et Martin, 1969:46) écrit : " la structure prosodique d'un énoncé se réfère à un système tout aussi rigoureux et tout aussi économique que le système phonématique. " L'argumentation de ce linguiste repose sur le fait que: le continuum mélodique comme le continuum phonématique est segmentable en unités discrètes opposables ; les réalisations de ces unités discrètes peuvent se définir en fonction de seuils délimitant un champ de dispersion; les commutations de ces unités interviennent sur une portion de la chaîne parlée parfaitement localisable.

Selon Ph. Martin et P. Léon (1969:55) "(l'intonation) établit une hiérarchie entre les unités du discours et signale le propos par rapport au thème -le thème est ce dont on parle et le propos, ce qu'on dit au sujet du thème."

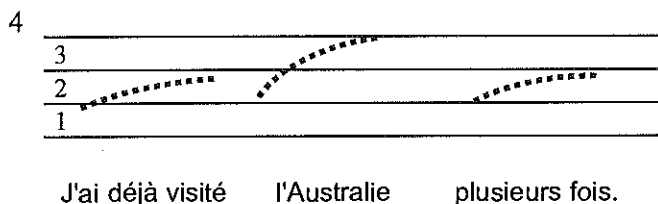
L'intonation peut jouer un rôle démarcatif. D'après G. Faure, (cité par Léon et Martin, 1969:57) elle nous permet d'expliciter des énoncés ambigus comme : " La soeur de Jacques Laval et vous ? . La soeur de Jacques, la valez-vous . La soeur de Jacques l'avez-vous ? ". Dans ces exemples, on remarque que grâce à diverses intonations, on peut, au fait, conférer des significations différentes à des énoncés contenant les mêmes unités lexicales: en groupant les phrases en unités prosodiques différentes, le processus d'identification de l'interlocuteur sera orienté vers diverses structurations. En effet, la prise en compte de la prosodie par notre système perceptif peut s'avérer indispensable pour comprendre certains énoncés, qui, sans l'apport des informations prosodiques, seraient ambigus. La prosodie peut donc assumer une fonction de désambiguï-sation dans le discours. Comme le dit C. J. Darwin (1976:215) "(prosody) may serve to direct the listeners attention toward potentially informative parts of the speech stream and to segment the stream up into chunks, which are then candidates for higher-level units of analysis." (La prosodie peut servir à diriger l'attention de l'auditeur vers certaines parties potentiellement informatives du discours et à segmenter celui-ci en morceaux, qui deviennent alors candidats à une analyse en unités de niveau supérieur.)

L'intonation peut remplir des fonctions énonciatives. Elle devient primordiale au plan pragmatique pour l'interprétation des messages : " mais, tu es parfait ! " peut très bien avoir une intonation ironique signifiant le contraire. Elle peut enfin jouer seule le rôle communicatif dans les langues sifflées (le silbo-gomero des Basques, par exemple). Dans les messages de ce genre, l'émetteur doit se référer à des formes récurrentes, stéréotypées.

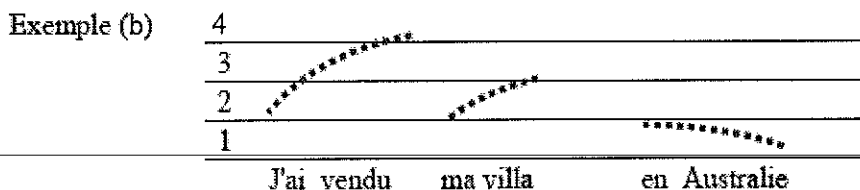
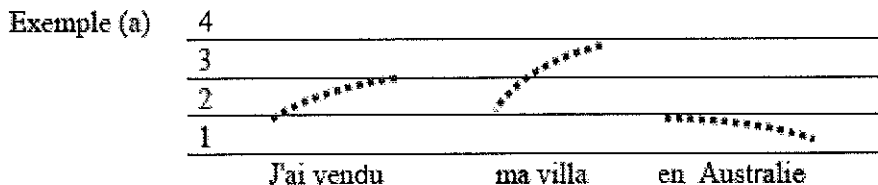
Dans la mesure où on veut enseigner l'intonation du français, on doit analyser les fonctions des courbes intonatives telles qu'elles existent en français " standard ". P. Delattre a décrit des patrons intonatifs linguistiquement pertinents à l'aide de spectrogrammes et de machines à parole artificielle. La représentation graphique de ces patrons est obtenue au moyen d'une portée de quatre niveaux sur laquelle on indique la direction des courbes mélodiques (voir les schémas ci-après). Dans l'échelle de P. Delattre, le niveau 2 est choisi en fonction de la voix du locuteur ; il correspond au niveau du fondamental de la voix, à la hauteur moyenne des syllabes inaccentuées ou encore au "euh !" d'hésitation. Les niveaux 1 et 3 sont perçus relativement au niveau 2 et le niveau 4 est perçu

L'intonation de continuation

Elle apparaît dans les phrases énonciatives neutres et indique que la phrase continue. Elle précède l'intonation de finalité. La courbe de la continuation commence au niveau 2. Lorsqu'elle se termine au niveau 4, on l'appelle "continuation majeure" et lorsqu'elle finit au niveau 3 "continuation mineure".

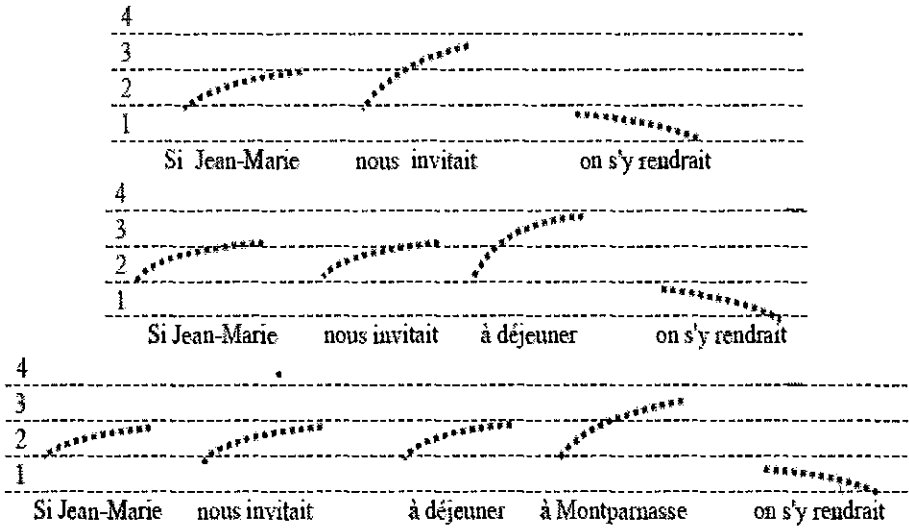


Les intonations majeures et mineures sont distinctives entre elles comme démontre l'exemple suivant :



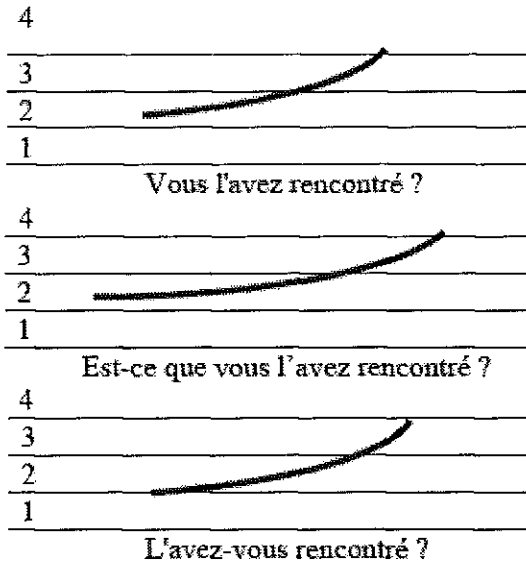
On remarque que le sens de l'énoncé change complètement d'une phrase à l'autre par une simple substitution croisée des deux intonèmes: dans l'exemple (a), la vente de la villa s'est déroulée en Australie, mais cette villa n'est pas forcément en Australie. Dans l'exemple (b) c'est la villa qui se trouve sur le territoire australien, qui a été vendue.

Le rôle de l'intonème(2) de continuation majeure consiste à réunir de petites unités de sens en une grande unité de sens qui n'est pas la dernière de la phrase. Ceci est particulièrement clair dans les séries "en échelon." (Delattre, 1969:6-13) :



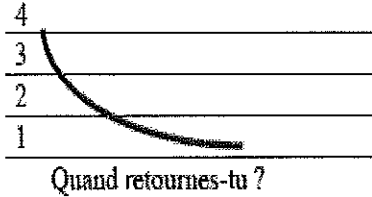
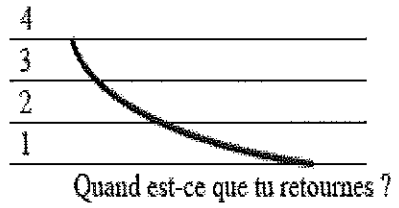
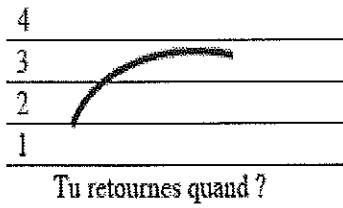
L'intonation de question

Elle apparaît dans des phrases interrogatives de type "fermé" qui peuvent être construites de trois façons différentes :



L'intonation d'interrogation

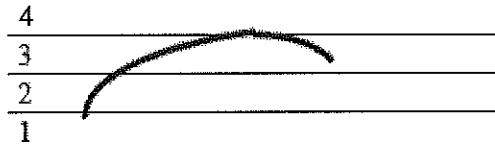
On la trouve comme la précédente dans des phrases interrogatives qui sont formulées avec l'adjonction d'un pronom interrogatif :



La courbe de l'intonation d'interrogation de type ouvert va du niveau 4 au niveau 1, alors que celle de question de type "fermé" commence au niveau 2 et finit au niveau 4.

L'intonation d'implication

Le locuteur peut y recourir quand il veut sous-entendre quelque chose. Elle est d'usage dans les échanges quotidiens. Elle commence au niveau 2 et croît jusqu'au 4ème niveau d'où elle descend légèrement.

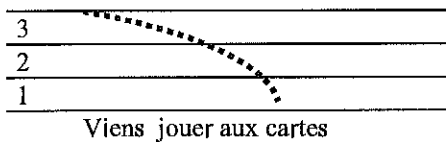


Achetez cette maison !

On pourrait compléter cette phrase par "Elle est confortable, en plus elle est moins chère et elle est bien construite, elle est neuve, etc.

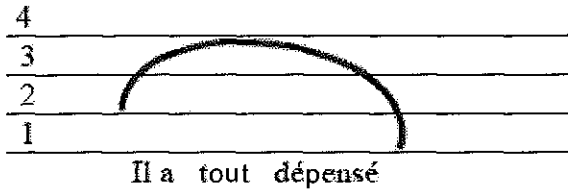
2.5. L'intonation de commandement

L'intonation à elle seule est susceptible de marquer l'ordre. Mais il s'ajoute souvent aussi une marque syntaxique. L'intonation de commandement assume un rôle illocutoire; elle traduit la volonté du locuteur d'agir sur un destinataire en lui ordonnant d'accomplir tel ou tel acte. La courbe de cette intonation décroît de façon régulière du niveau 4 au niveau 1 :



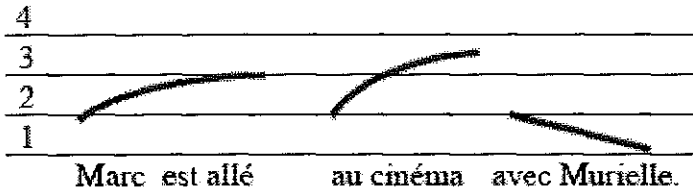
L'intonation d'exclamation

Elle a une fonction expressive. Elle contribue à traduire les réactions et les émotions du locuteur. Elle est caractérisée par une tenue au niveau 4, puis une chute régulière jusqu'au niveau 1.



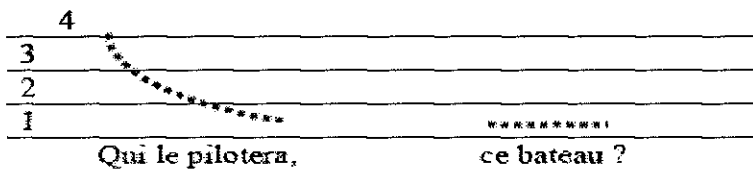
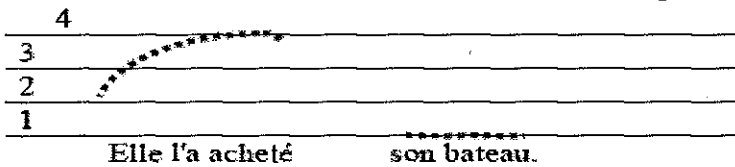
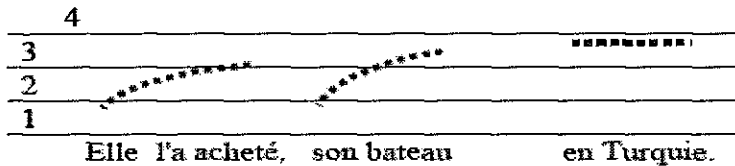
L'intonation de finalité

On la retrouve dans les phrases déclaratives où elle traduit l'achèvement. Elle commence au niveau 2 et finit au niveau 1:



Les intonations parenthétiques

Une intonation est dite parenthétique lorsque les tons qui la composent sont prononcés avec la même hauteur. On distingue la parenthèse basse (niveau 1) et la parenthèse haute (niveau 4). La parenthèse basse suit les courbes intonatives décroissantes et se trouve donc après les intonations de finalité, d'interrogation, d'ordre, et d'exclamation, ainsi qu'à la suite de l'implication. La parenthèse haute suit les intonations à ligne mélodique croissante, c'est-à-dire la question et la continuation. On les illustre dans les trois exemples suivants :



jouer l'intonation dans le discours énonciatif. Dans un second temps, on a étudié les rôles des courbes intonatives telles qu'elles existent en français " standard ". Au fait, on a cherché à établir pour le français des traits distinctifs de l'intonation en termes d'unités discrètes. Il faut rappeler qu'on a voulu placer cette étude sur le plan linguistique. Aussi cette conclusion sera-t-elle encore sur plan linguistique.

En somme, les dix intonations de base ne sont pas toutes distinctives entre elles. Les dix courbes se réduisent par conséquent à sept formes appelées " intonèmes " qui assument un rôle distinctif : Les intonations d'interrogation, d'exclamation et de commandement ne sont pas distinctives entre elles, mais vis-à-vis des autres (voir tableau ci-dessous). Par conséquent, on peut les symboliser par la même descente (4-1). Quant aux intonations de parenthèse haute et de parenthèse basse, elles apparaissent comme des variantes d'un même intonème. Les trois courbes qui commencent au niveau (2) et finissent au niveau (4) (intonation de continuation majeure, de question et d'implication) sont distinctives entre elles. L'ensemble de ces résultats peut se résumer en un tableau récapitulatif. Dans le tableau, la montée croissante caractérisant la question est symbolisée par le signe terminal (+) et le déclin déterminant l'implication par le signe terminal (-) :

Fonctions significatives	Intonème	Trait distinctif
1. Continuation mineure	A	2-3
2. Continuation majeure	B	2-4
3. Question (oui ? non ?)	C	2-4+
4. Implication	D	2-4-
5. Finalité	E	2-1
6. Interrogation	F	4-1
7. Commandement		(courbes non distinctives entre elles)
8. Exclamation		
9. Parenthèse	G	4-4 (en distribution complémentaire)
10. Echo		

En conséquence, dans l'acquisition d'une langue non maternelle aussi bien en milieu naturel qu'en milieu institutionnel, l'acquisition des systèmes intonatifs et rythmiques reste un des paramètres les plus difficiles à maîtriser puisque ces systèmes sont structurés différemment d'une langue à l'autre. En effet, ces systèmes ne relèvent pas de la double articulation, ils sont pourtant au coeur de l'interaction inter- subjective. Les traits intonatifs peuvent être redondants ou complémentaires, selon qu'interviennent ou non d'autres informations d'ordre syntaxico-sémantique ou situationnel.

Notes

(1) La méthode verbo-tonale, fondée essentiellement sur la perception auditive, est définie comme une méthodologie de la rééducation des déficiences auditives ou de l'apprentissage d'une langue étrangère par une action sur le modèle à reproduire. La méthode verbo-tonale est par conséquent une manière de considérer l'apprentissage de la prononciation. Il faut rappeler que l'on n'excluera pas d'effectuer un travail concernant cette méthode dans les éditions futures de cette revue.

(2) On définit " intonème " (unité intonative minimale) comme un fait intonatif à valeur fonctionnelle renseignant sur l'état du procès; un intonème descendant marque p.ex. l'achèvement et l'on le note par une flèche ou une courbe descendantes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Carton, F.(1974) *introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris,
- Crystal, D.(1969) *Prosodic systems and intonation in English*, Cambridge University Press.
- Chneider, A.(1981) *intonation, accentuation, et Rythme : nature, fonction et incidences sur l'apprentissage d'une langue étrangère*, Hamburg.
- Delattre, P.(1969) L'intonation par les oppositions, *Le Français dans Le Monde*, 64, Avril-Mai, Paris,6-13.
- Delattre, P., *Les Dix Intonations de base du français*, French Review, octobre, 1966-67. Vol. XLI.
- Di Cristo, A.(1969) *Intonation française : Exercices structuraux pour la classe et laboratoire*, Revue de Phonétique appliquée, 2, 64, avril-mai.
- Darwin, C. J.(1976) *The perception of speech*, Carterette, E. C., Friedman, MP. (éds.), *Handbook of perception*, vol. VII, language and Speech, New York, London, Academic Press, San Francisco.
- Fónagy, I.(1979) *L'accent en français contemporain*, Studia Phonética 15, Didier, Montréal-Paris-Bruxelles.
- Galisson, R.(1976) Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris.
- Léon, P., Martin (1969) Ph., *Prolégomènes à l'étude des structures intonatives*, Studia Phonetica 2, Didier-Erudition, Paris.
- Léon, P.(1964) *Introduction à la phonétique corrective*, Hachette-Larousse, Paris.
- Léon, P.(1996) *Phonétisme et prononciations du français*, Nathan, Paris.
- Lepetit, D.(1992) *Intonation française. Enseignement et apprentissage*, Canadian scholars'press, Etudes phonétiques, Toronto.
- Malmberg, B.(1969) *Analyse des faits prosodiques problèmes et méthodes*, Cah. Ling. Théor. Appl. Bucarest, 97-107.
- Martin, P.(1997) *La Musique de la phrase. Comment intonner une phrase française*, Gezundhayt H. et Martin P., dir. Promenades phonétiques, Mélodie, Toronto, 97-112.

- Martin, Ph.(1987) *Prosodic and rhythmic structures in french*, Linguistics, 25/5, 925-950.
- Passy, P.(1979) *Etudes sur les changements phonétiques*, Didot, Paris, 1890.
- Quilis, A., *Fonction linguistique de l'intonation*, Travaux de l'Institut de phonétique de Strasbourg, 11.
- Renard, R.(1979) *Introduction à la méthode verbo-tonale de correction phonétique*, Didier-Bruxelles, Mons.
- Rossi, M.(1985) *L'intonation et l'organisation de l'énoncé*, Studia Phonetica 42, Didier, Montréal-Paris-Bruxelles, 135-156.